



# CHARTRE SÉCURITÉ

## SIDER, des femmes et des hommes au service du client.

*La Sécurité dans le travail, la Santé des personnes sont les droits et les devoirs de tout un chacun dans l'entreprise. SIDER met son organisation au service de l'amélioration permanente de sa maîtrise de la sécurité.*

### NOS ENGAGEMENTS

- ▶ Assurer la sécurité de notre personnel dans ses missions
- ▶ Préserver la santé des hommes et des femmes de l'entreprise
- ▶ Evaluer les risques professionnels et mettre en œuvre des actions préventives et correctives
- ▶ Analyser et réduire les Accidents du Travail et Maladies Professionnelles
- ▶ Respecter les délais d'exécution des plans d'action
- ▶ Veiller au maintien des compétences sécurité
- ▶ Communiquer régulièrement et privilégier les partages d'expériences
- ▶ Assurer une veille réglementaire et appliquer la réglementation en vigueur
- ▶ Veiller à la sécurité de toute personne extérieure à l'entreprise.

*Je m'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires, et charge le service QSE, avec la collaboration du CHS-CT, d'assurer le respect de nos engagements. Chacun d'entre nous est impliqué dans la démarche, et se doit de signaler toute situation remettant en cause cette charte.*

Marc HIPPOMÈNE  
Directeur Général

